



Communauté de Communes

# La Rochefoucauld Porte du Périgord

Suite aux annonces du gouvernement, l'accès aux piscines de Montbron et La Rochefoucauld sera soumis à la possession du pass sanitaire pour toutes les personnes majeures (obligatoire pour les plus de 18 ans), afin de se conformer à la réglementation en vigueur. Consciente des difficultés que cela peut provoquer, la Communauté de communes La Rochefoucauld -Porte du Périgord appelle les visiteurs au respect de ces mesures et des agents contraints de les faire respecter.

Les personnes devront donc présenter à l'entrée de la piscine le passe sanitaire (uniquement pour les plus de 18 ans) en version numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier :

- un certificat de vaccination : schéma complet
- un test négatif au Covid de moins de 48h (RT-PCR ou antigénique)
- un certificat de rétablissement de la Covid-19.

Le passe sanitaire doit être présenté avec un justificatif d'identité afin de s'assurer de la concordance entre la preuve sanitaire présentée et l'identité de la personne.

Les horaires de la piscine sont par ailleurs modifiés, le protocole sanitaire pouvant être allégé. Elles pourront désormais accueillir les visiteurs l'après-midi en continu de 14h à 19h (évacuation des bassins 30 minutes avant).

<b>Piscine de La Rochefoucauld à compter du 22/07/2021</b>	<b>Piscine de Montbron à compter du 22/07/2021</b>
Lundi : 10h à 12h / 14h à 19h	Lundi : FERME
Mardi : 10h à 12h / 14h à 19h	Mardi : 14h à 19h
Mercredi : 10h à 12h / 14h à 19h	Mercredi : 14h à 19h
Jeudi : FERME	Jeudi : 14h à 19h
Vendredi : 10h à 12h / 14h à 19h	Vendredi : 14h à 19h
Samedi : 10h à 12h / 14h à 19h	Samedi : 10h à 12h / 14h à 19h
Dimanche : 10h à 12h / 14h à 19h	Dimanche : 10h à 12h / 14h à 19h